

- Mathématiques -
CAP tertiaires

Fonctions

Dans ce module, les élèves vont pouvoir travailler sur des problèmes issus de la vie courante et qui mobilisent des capacités liées à la proportionnalité. Certains exercices permettent de travailler « l'esprit critique ».



Premier lot



Deuxième lot

1. Dans le premier lot, les prix sont-ils proportionnels au nombre de crayons achetés ? Expliquer.
2. Dans le deuxième lot, sachant que les prix sont proportionnels au nombre de crayons achetés, combien coûtent 15 stylos ?



5 minutes



<p>E Chaussures</p>  <p>- 45 %</p> <p>Escarpins « Prems création »</p> <p>29€90 16€45</p>	<p>F Chemise</p>  <p>Chemise manche courte en coton blanc</p> <p>49€</p> <p>- 60 % 24€50</p>
<p>G Maillot de bain</p>  <p>Maillot une pièce 80 % polyamide, 20 % élasthanne</p> <p>75€</p> <p>- 50 % 37€50</p>	<p>H Pyjama</p>  <p>Pyjama en jersey pur coton. Pantalon droit taille élastique</p> <p>23€</p> <p>11€50</p> <p>- 50 %</p>

Parmi les réductions proposées, l'une d'elles ne correspond pas au pourcentage de réduction annoncé. Laquelle ?

- E - Chaussures
- F - Chemise
- G - Maillot de bain
- H - Pyjama



5 minutes



Le père de Maxime travaille dans une entreprise. Son salaire est de 1 600 €. L'entreprise a retenu 80 € sur son salaire mensuel pour une journée de grève.

1. Maxime pense que cela correspond donc à 1/30 du salaire de son père. A-t-il raison ?
2. Un de ses collègues également gréviste gagne 2 200 €. Combien l'entreprise lui retiendra-t-elle sur son salaire actuel ?

BULLETIN DE PAYE		PAYE DU			
REPUBLICAIN NOM (ou Raison Sociale) Adresse N° Siret Code NAF URSSAF de N° URSSAF		SALAIRE NOM Adresse N° de REPUBLICAIN CONVENTION COLLECTIVE CLASSIFICATION			
		Cotisations		Date de cotisation	
		Pris		De	
		Restant		Au	
		Acompte		De	
				Au	
Base de base			2 020,00 €		
Heures supplémentaires					
Pénurie					
Congés payés					
Total brut			2 020,00 €		
Urssaf maladie, maternité, invalidité, décès	3 050,00 €	0,750%	22,89 €	12,800%	390,40 €
Urssaf retraite	3 050,00 €	0,100%	2,95 €	1,800%	48,90 €
Urssaf allocations familiales	3 050,00 €			5,400%	164,70 €
Urssaf Contribution nationale autonomie	3 050,00 €			0,200%	6,10 €
Urssaf Assésant sur travail (deux parties)	3 050,00 €			2,300%	70,15 €
Urssaf retraite sur salaire perçus	2 480,00 €	6,850%	170,29 €	0,200%	222,21 €
Assédic AG	3 050,00 €	2,400%	73,20 €	4,000%	122,00 €
Assédic AGS	3 050,00 €			0,100%	4,50 €
ARFCD sur TF (Non Cotés & Cotés)	2 480,00 €	3,000%	89,40 €	4,500%	120,40 €
AGFF	2 480,00 €	0,800%	21,48 €	1,200%	30,10 €
AGIRC sur TF (Cotés)	368,00 €	7,700%	28,34 €	12,600%	46,27 €
AGFF (Cotés)	368,00 €	0,800%	2,91 €	1,200%	4,70 €
CEI (Cotés) - Cotés (Cotés) et Temporaires	3 050,00 €	0,100%	2,97 €	0,200%	6,71 €
AFEC (Cotés)	368,00 €	0,024%	0,89 €	0,036%	0,12 €
Mutuelle (deux parties & prestations)			62,74 €		125,48 €
Prévoyance (deux parties & prestations)	3 050,00 €	1,300%	39,50 €	2,000%	61,00 €
CSG non déductible - CRDS		2,800%	91,04 €		
CSG déductible	3 139,29 €	0,100%	186,11 €		
Autres charges patronales	3 050,00 €			0,400%	12,20 €
Autres charges patronales (patronales)	2 480,00 €	0,100%	79,40 €		2,89 €
Total des cotisations			795,40 €		1 444,61 €
Remboursement Transport					
Ticket restaurant	10	8,00 €	3,20 €	26,25 €	
				32,00 €	4,80 €
					230,40 €
					NET A PAYER
Heures travaillées	151,87	485,51	Pénurie	3 050,00 €	719,40 €
			Charges Patronales	1 444,61 €	2 391,55 €
Heures supplémentaires			Année	3 150,00 €	2 275,40 €
					4 272,93 €
					7 144,87 €

Données traitées et pour vous aider à faire valoir vos droits, consultez ce bulletin de paie avec l'attention de rigueur.



10 minutes



Remerciements à Mesdames Hélène Clapier et Dominique Halperin, professeures de mathématiques de collège et Monsieur Gilles Damamme, maître de conférences à l'université de Caen ont participé à la conception et la réalisation de ces modules.

Mises à jour :

Madame Blandine Bourlet, professeure de mathématiques de lycée et Madame Fatima Estevens, professeure de mathématiques de collège.

Choix des exercices de ce module :

Monsieur Mohamed Chabani et Monsieur Mohamed Trifa, professeurs de Mathématiques en lycée professionnel.

Monsieur Jean Michel Gariel et Madame Naïma Lamy professeurs d'économie gestion en lycée professionnel.